

Mme Bégin: Cet argent constitue un supplément qui . . .

Des voix: Oh, oh!

Mme Bégin: Si le député voulait écouter, il verrait de quoi il s'agit au juste. Cet argent est affecté conformément aux clauses du FPE. Cela ne fait aucun doute. Les ministres provinciaux et le ministre fédéral des Finances n'avaient pas inscrit cette somme dans leurs livres. Par conséquent, cet argent n'est pas . . .

M. Epp: Ils étaient au courant et vous aussi.

Mme Bégin: Je répète que la déclaration du député est erronée. Il s'agit d'un supplément versé selon les clauses du FPE.

* * *

LES DROITS DE LA PERSONNE

L'ANNIVERSAIRE DE L'ADOPTION DE LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME—LA CÉLÉBRATION PAR LE GOUVERNEMENT

M. Jim Peterson (Willowdale): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État. Cette année marque le trente-cinquième anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Le secrétaire d'État pourrait-il nous dire ce que le gouvernement du Canada entend faire pour célébrer ce très important anniversaire?

L'hon. Serge Joyal (secrétaire d'État): Monsieur le Président, étant donné que cette année manque le trente-cinquième anniversaire de l'adoption par les Nations Unies de la Déclaration universelle des droits de l'homme . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Joyal: Si les députés voulaient bien écouter, ils apprendraient quelque chose. Nous avons convoqué en septembre dernier une conférence fédérale-provinciale et territoriale à laquelle ont assisté des représentants de toutes les provinces et qui a connu un succès extraordinaire. Elle a permis de souligner l'émergence des droits au Canada. Par ailleurs, on a mis sur pied ce matin une coalition regroupant plus de 53 organismes nationaux œuvrant dans le domaine des droits de la personne, qui s'est donné pour tâche de promouvoir au Canada l'enseignement des principes des droits de la personne afin d'en améliorer la compréhension et de familiariser les Canadiens avec leur Charte des droits et libertés. Nous avons accepté de célébrer cet anniversaire, car il ne saurait exister de droits vraiment significatifs sans que des organismes nationaux n'exercent une vigilance continue pour les faire respecter par tous les Canadiens.

* * *

LES DÉPENSES DU GOUVERNEMENT

LE VOYAGE DU MINISTRE DES PÊCHES PAR AVION À TERRE- NEUVE

L'hon. Perrin Beatty (Wellington-Dufferin-Simcoe): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des

Questions orales

Pêches qui n'est certainement pas sans savoir que le *Globe and Mail* de ce matin rapportait qu'en juillet dernier, le ministre, devant se rendre au Labrador pour affaires, a loué un avion qui a coûté plus de \$8,000 au gouvernement et a emmené avec lui un ami qui allait pêcher, sa femme, ainsi que la femme et le fils d'un haut fonctionnaire du ministère. Je ne doute pas du bon sens du ministre et je voudrais lui poser cette question: le ministre estime-t-il qu'il convient d'utiliser un avion aux frais du gouvernement de cette façon et entend-il répéter cette expérience?

L'hon. Pierre De Bané (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, la question du député me semble très pertinente. Nul doute que l'argent des contribuables ne doit pas servir à de pareilles fins. Toutefois, le ministère a insisté pour que je fasse ce voyage. Comme il y avait des sièges libres dans l'avion, j'ai pris l'initiative d'inviter des membres de la famille d'un fonctionnaire et un ami à se joindre à moi. J'ai bien examiné les lignes directrices du ministère des Transports, régissant ces questions. Je peux assurer au député qu'il n'est nulle part fait mention de ce cas et qu'à l'avenir, je demanderai conseil avant d'agir.

● (1150)

M. Beatty: Monsieur le Président, il semble que depuis qu'il est devenu ministre des Pêches et des Océans, le ministre estime devoir sortir en banc.

Des voix: Oh, oh!

LES DIMENSIONS DE L'AVION

L'hon. Perrin Beatty (Wellington-Dufferin-Simcoe): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au ministre suite à sa réponse. Les fonctionnaires du ministère ont-ils loué le plus petit avion possible ou en ont-ils choisi un qui comptait quatre autres sièges en dehors de ceux du pilote et du ministre afin que d'autres puissent prendre place à bord? Le ministre nous dira-t-il également si les contribuables du Canada peuvent s'attendre à ce qu'il emmène des amis à la pêche avec lui à l'avenir?

L'hon. Pierre De Bané (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, premièrement, au moins trois personnes étaient tenues de faire ce voyage. Si je ne m'abuse, le plus petit jet compte six sièges. Il s'agissait donc du plus petit appareil sur le marché. Deuxièmement, je veux assurer au député—et j'insiste sur ce point—qu'il n'en a pas coûté plus cher aux contribuables du pays, car ces autres personnes n'ont fait qu'occuper des places libres. Troisièmement, ce n'était pas un voyage d'agrément. J'ai parcouru des milliers de milles en quatre jours et suis revenu épuisé. J'aimerais bien connaître l'opinion du député sur cette question, s'il en a une.